Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 5 LOM
ID : 032-263201071-20261005-DCM20260407-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	8	Pour : 8 Contre : 0 Abstentions

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE du Lundi 05 Octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 octobre à 17 heures 00, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 29 Septembre 2026 sous la présidence de Monsieur Bernard DOREY, Président.

Présents : M. Bernard DOREY, Mmes Corinne TROUETTE, Colette PICCIN, Sandrine LUCANTE, M. Michel LAPISSE, Mmes Evelyne MAIMIR, Yolande SERRA, Annie FITAN
Absents Excusés : Mmes LE GUEN Anne-Marie, Sandrine RONCERAY, M. Éric SANGOI.

Mme Colette PICCIN est élue secrétaire de séance.

2026.04.07 Objet : RESIDENCE DE LEZIAN : MODIFICATION D'UN POSTE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Monsieur Le Président explique à l'assemblée qu'avec la mise à la retraite progressive d'un agent à compter du 01/10/2026, il convient d'augmenter le temps de travail d'un autre agent.

Ainsi, à compter du 01/10/2026, un poste du cadre d'emplois des agents sociaux passera de 20 heures à 27 heures hebdomadaires et le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Le Conseil d'administration du CCAS de Mirande, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés autorise Monsieur le Président à modifier un poste et à mettre à jour le tableau des effectifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey – Villa Noulibos- CS 50543 dans un délai de deux mois à compter de sa publication par envoi sur papier au tribunal, dépôt sur place au tribunal ou sur le site www.telerecours.fr de la requête et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE, le 06/10/2026
PUBLIE le

M. Bernard DOREY
Le Président du C.C.A.S

Mme Colette PICCIN
La secrétaire

VILLE DE MIRANDE C.C.A.S. (GERS)

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CCAS de Mirande
Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DCM20260407**
Objet :	**Délibération portant sur la modification d'un poste et du tableau des effectifs**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-10-05 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	032-263201071-20261005-DCM20260407-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 032-263201071-20261005-DCM20260407-DE-1-1_0.xml	text/xml	904 o
Document principal (Délibération) Nom original : 20261008101731.pdf Nom métier : 99_DE-032-263201071-20261005-DCM20260407-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	65.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2026 à 11h31min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2026 à 11h32min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2026 à 11h33min30s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2026 à 11h33min50s	Reçu par le MI le 2026-10-08